COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BUDGET 2027 :

Les familles attendent des réponses, l'Assemblée renonce

Familles de France exprime sa profonde déception après le rejet du projet de loi de finances à l'Assemblée nationale. Derrière les affrontements politiques, **les mesures qui menacent le pouvoir d'achat des familles restent sans réponse.** Les économies s'additionnent ; les garanties attendues disparaissent dans les querelles parlementaires.

Le 4 novembre, les députés ont rejeté la partie « recettes » du projet de loi de finances par 458 voix contre et aucune voix pour. Le Sénat sera donc saisi du texte initial du gouvernement.

Les familles attendaient des corrections et des protections concrètes. Pourtant, malgré les divisions politiques et les débats parlementaires, leurs inquiétudes restent sans réponse.

Rejeter un budget ne dispense pas de construire une réponse. Les familles ne peuvent se satisfaire de désaccords politiques qui ne leur apportent aucune garantie.

Les économies s'additionnent toujours, jusque dans les annexes

Familles de France avait déjà alerté sur l'accumulation des efforts demandés aux familles dans les projets budgétaires pour 2027.

Le rejet du PLF n'efface pas cette alerte.

Dans notre précédente analyse du projet de financement de la Sécurité sociale, nous relevions **1,6 milliard d'euros d'économies annoncées :**

- **500 millions d'euros** liés au gel des prestations familiales,
- **500 millions d'euros** sur la trajectoire de l'action sociale de la branche famille,
- **600 millions d'euros** attendus du recentrage de l'allocation de rentrée scolaire.

Ces mesures touchent à la fois les ressources des parents et les services qui les accompagnent : accueil des jeunes enfants, soutien à la parentalité, loisirs et accompagnement de proximité.

Geler les prestations lorsque les prix augmentent réduit leur pouvoir d'achat. Restreindre l'allocation de rentrée scolaire reporte davantage de dépenses sur les parents. Ralentir les moyens de l'action sociale fragilise les réponses proposées sur les territoires.

Nous demandions également **le rétablissement de la majoration des allocations familiales dès 14 ans.** Les dépenses liées à l'adolescence n'attendent pas les 18 ans de l'enfant.

Préserver les ressources de la politique familiale

Notre précédent communiqué dénonçait aussi les transferts de charges vers la branche famille : **1,3 milliard d'euros** au titre des indemnités journalières de maternité et **800 millions d'euros** au titre des majorations de pensions de la CNRACL, soit **2,1 milliards d'euros.**

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90 – Fax : 01 45 96 07 88
E-mail : contact@familles-de-France.org – Site : www.familles-de-france.org

Ces transferts ne constituent pas une baisse directe des prestations de même montant. Ils pèsent cependant sur les marges de financement de la branche et doivent être débattus en toute transparence.

Alors qu'un **excédent de 1,6 milliard d'euros** était annoncé pour la branche famille en 2027 dans les documents préparatoires étudiés, Familles de France refuse que les économies imposées aux parents deviennent une facilité pour équilibrer d'autres comptes.

La politique familiale doit conserver ses ressources, sa cohérence et son ambition. Elle reconnaît les charges liées à l'éducation des enfants et bénéficie à l'ensemble de la société. Son universalité doit être défendue.

Le renoncement parlementaire nourrit la défiance

Le PLF et le PLFSS sont deux textes distincts. Mais leurs conséquences se rejoignent dans le même budget familial.

Les parents devront faire face à l'addition : **logement, garde, scolarité, alimentation, santé.** Une mesure présentée isolément comme limitée peut devenir lourde lorsqu'elle se cumule avec plusieurs autres.

À cette pression financière s'ajoute désormais une incertitude politique persistante. Comment se projeter lorsque les aides, les services et les engagements publics semblent constamment susceptibles d'être remis en cause ?

On ne peut pas appeler les familles à avoir confiance dans l'avenir tout en affaiblissant les soutiens qui leur permettent de le préparer.

Au Sénat, reprendre le combat !

Familles de France appelle les sénateurs à prendre pleinement en compte les conséquences familiales des deux projets budgétaires. Notre fédération demande :

- le retrait du **gel des prestations familiales,**
- l'abandon de l'économie annoncée sur **l'allocation de rentrée scolaire**,
- la préservation des **moyens de l'action sociale des CAF,**
- le rétablissement de la **majoration des allocations familiales dès 14 ans,**
- la **protection des ressources de la branche famille** et la transparence sur les transferts de charges,
- une **évaluation publique des pertes cumulées** pour les différentes situations familiales.

Le débat budgétaire se poursuit. **Les mesures contestées ne sont pas définitivement adoptées : la mobilisation reste indispensable.**

La déception est profonde, mais notre détermination demeure. **Familles de France reprend le combat** pour que les familles et la politique familiale obtiennent enfin la place qu'elles méritent dans les choix budgétaires du pays.

Contacts presse :
Mireille Lachaud – Pôle Politique familiale | 06 16 58 69 92
Émilie Souplet – Pôle Éducation | 06 27 67 20 61